Factsheet

BVB UNIVERSAL INVEST HIGH FUND

31/08/2026

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	BVB UNIVERSAL INVEST HIGH FUND
Date de création	16/04/2018
ISIN	BE6309343752
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	44,60
Type de profil	Dynamique
Frais de gestion	0,60%

Caracteristiques du fonds sous-jacent

Nom	Universal Invest High GC
Date de création	16/04/2018
ISIN	LU1789200737
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	Capfi Delen Asset Management S.A.
SFDR	ART. 8
Volatilité	11,45%
TER sous-jacent	1,50%

Classe de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

Morningstar durabilité

●●●●●

Morningstar overall rating

★★★

Composition

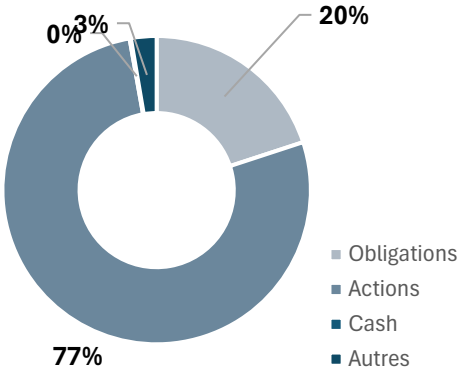

Cours

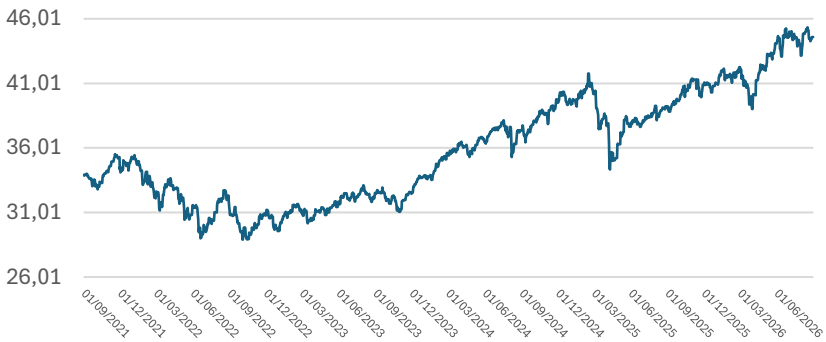

Répartition géographique actions

Europe	26,94%
Amérique du nord	62,89%
Asie	9,47%

Type d'obligations

Entreprises	66,61%
Gouvernement	32,39%

Répartition sectorielle des actions

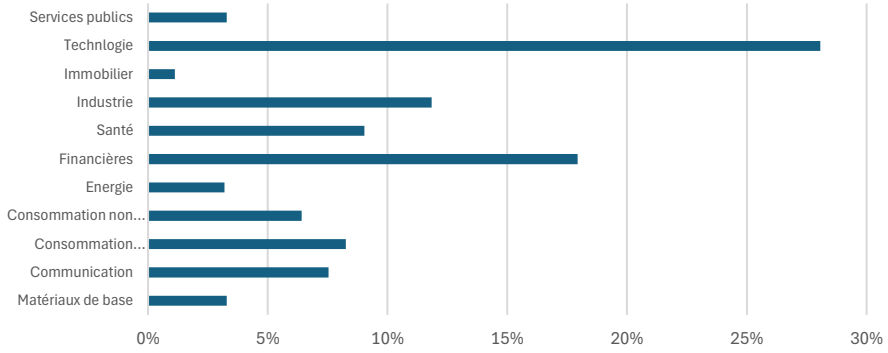

TOP 10

MSCI Emerging Markets Index Future Sept 26	5,14%
Future E-Mini Russell 2000 Sep2026 (50)	3,87%
NVIDIA Corp	3,14%
Apple Inc	2,94%
Alphabet Inc Class C	2,36%
Microsoft Corp	2,20%
Amazon.com Inc	1,48%
iShares Physical Gold ETC	1,32%
Broadcom Inc	1,07%
JPMorgan Chase & Co	1,01%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
8,85%	13,83%	11,13%	5,70%	-

2025	2024	2023	2022
3,67%	17,13%	14,20%	-16,02%

Factsheet

BVB UNIVERSAL INVEST HIGH FUND

31/08/2026

Cours du fonds sous-jacent

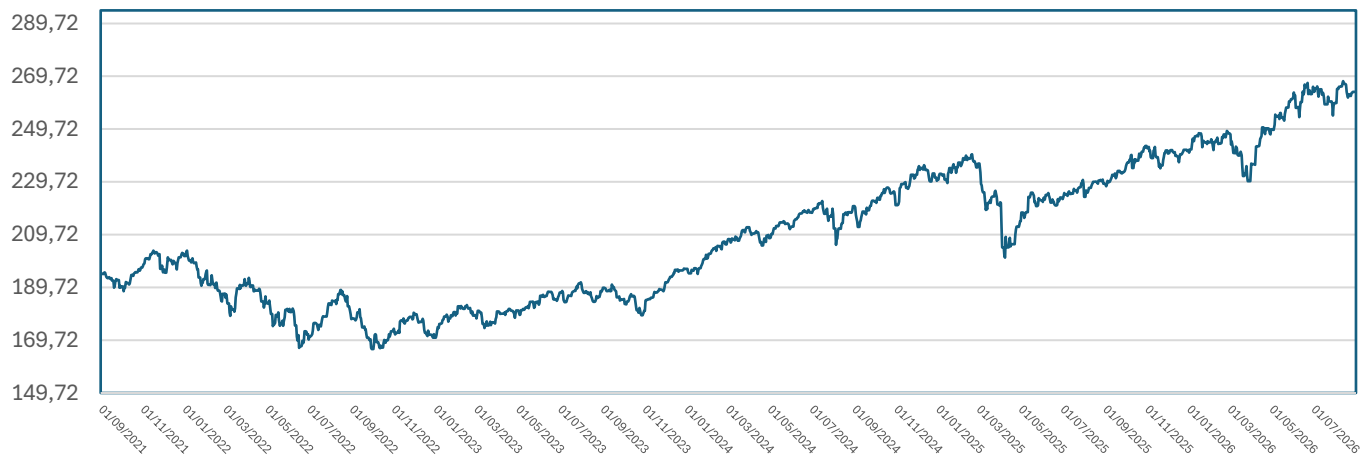

Rendements (fonds sous jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2022
9,16%	14,77%	11,69%	6,20%	-	4,45%	17,19%	15,28%	-15,36%

Politique d'investissement (fonds sous jacent)

Le BVB UNIVERSAL INVEST HIGH FUND - code ISIN BE6309343752 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 4. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent Universal Invest High G (LU1789200737) géré par Capfi Delen Asset Management S.A..

Le compartiment vise la croissance du capital et promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Il investit principalement dans des valeurs mobilières belges et internationales, telles que des actions et des obligations, et peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets en actions. Il peut également investir jusqu'à 10 % dans d'autres fonds similaires et gérer ses liquidités via des instruments du marché monétaire ou des titres de créance à court terme ou à taux variable.

En outre, le compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des produits de matières premières cotés en bourse (ETC) et des dérivés sur indices de matières premières, à condition qu'ils respectent la réglementation européenne et n'impliquent ni livraison physique ni dérivés complexes.

Bien que le compartiment tienne compte des caractéristiques environnementales et sociales, il ne s'engage pas à investir exclusivement dans des activités conformes à la taxonomie européenne. Certains investissements peuvent être alignés de manière involontaire, mais ceux qui ne le sont pas ne prennent pas en compte les critères européens pour les activités économiques durables. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.